

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les derniers indicateurs du cadre de résultats du GPE montrent que les pays partenaires subissent encore les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'accès à l'éducation, l'apprentissage et le financement national de l'éducation. Le nombre d'enfants non scolarisés ne cesse d'augmenter et, pour la plupart des enfants scolarisés, les données permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de résultats d'apprentissage ne sont pas disponibles. Dans ce contexte, les financements du GPE en cours continuent d'être mis en œuvre. Ces derniers financent des programmes susceptibles d'accélérer la reprise après les chocs de la pandémie, tout en soutenant les domaines prioritaires du GPE dans les systèmes éducatifs des pays partenaires.

## BUT : RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, ACCÈS ET ÉQUITÉ

**En résumé :** *Compte tenu des séquelles de la pandémie et des conditions économiques difficiles, les pays partenaires ont incontestablement enregistré des progrès inégaux dans leur lutte contre cette grave crise mondiale de l'éducation, pendant les années considérées dans le présent rapport sur les résultats. Les effets positifs, tels que le nombre plus élevé d'enfants ayant atteint la dernière année d'école primaire, ont été enrayés par les résultats des indicateurs d'apprentissage. Les progrès réalisés dans le nombre d'enseignants qualifiés au niveau de l'enseignement primaire ont été contrebalancés par une baisse du nombre d'enseignants qualifiés dans les classes supérieures.*

La plupart des indicateurs d'apprentissage et de scolarisation ont continué à refléter les graves perturbations causées par la pandémie de COVID-19. Cette perturbation a aggravé la crise de l'apprentissage préexistante, en particulier les difficultés liées à l'apprentissage fondamental dans de nombreux pays partenaires. En 2021, 19,8 % des élèves en moyenne ont atteint un niveau minimal de compétences en mathématiques à la fin de l'école primaire, tandis que dans 23 des 24 pays pour lesquels des données sont disponibles, moins de la moitié des élèves ont atteint le niveau minimal de compétences en lecture.

Au vu des tendances actuelles, un seul pays sur les 17 pays qui disposent de données progresse suffisamment vite pour atteindre son objectif de 2025 en mathématiques. Aucun des 15 pays dont les données sont disponibles ne devrait atteindre l'objectif national

qu'ils s'étaient fixés pour 2025 dans le domaine de la lecture. Un enseignement de qualité pourrait permettre d'accélérer les progrès au niveau des résultats d'apprentissage, mais de nombreux pays ont dû à nouveau s'efforcer de résorber les pertes subies pendant la pandémie. La proportion d'enseignants qui possèdent les qualifications minimales requises a légèrement augmenté, en passant de 79,4 % en 2020 à 80,7 % en 2021 dans l'enseignement primaire, mais ce chiffre a diminué de 3,3 points de pourcentage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans l'ensemble, les pays partenaires sont toujours sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs de 2025 en matière d'achèvement de l'enseignement primaire. Cependant, la plupart d'entre eux étaient loin d'atteindre leurs objectifs au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le taux brut d'admission (TBA) en dernière année de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire s'est amélioré entre 2015 et 2019, mais celui-ci a légèrement diminué en 2020. En 2021, alors que le taux brut d'admission en dernière année de l'enseignement primaire a augmenté de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2020, il a diminué de 2 points de pourcentage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Le tableau est tout aussi contrasté en ce qui concerne l'écart entre les genres. En effet, les filles sont désavantagées au niveau de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et les garçons accusent un retard en termes d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire dans environ la moitié des pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles. La parité des genres en matière d'achèvement scolaire ne cesse de s'améliorer

depuis 2015, même si le mariage précoce reste un obstacle de taille à l'accès des filles à l'éducation et à l'achèvement scolaire. En 2021, près d'un tiers des filles issues de 50 pays partenaires étaient mariées ou avaient contracté une union avant l'âge de 18 ans.

Compte tenu des tendances actuelles, il est possible que 60 % des pays partenaires disposant de données n'atteignent pas leurs objectifs de 2025 en matière de taux d'enfants non scolarisés. Le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire a augmenté et est passé de 148 millions en 2015 à 154 millions en 2020, ce qui reflète la croissance de la population en âge d'être scolarisée. Les taux d'enfants non scolarisés laissent apparaître un léger désavantage pour les filles, et étaient généralement plus élevés chez les enfants issus des régions et des ménages défavorisés.

Bien que les pays partenaires se soient engagés à améliorer le taux de scolarisation de l'éducation de la petite enfance pour que celui-ci atteigne 81 % d'ici 2025, les progrès ont stagné et ce taux s'élève à environ 65 % depuis 2015.

Les financements du GPE ont continué de cibler des domaines susceptibles de relancer et d'accélérer les progrès en matière d'accès à l'éducation et de résultats d'apprentissage. Sur les 84 financements de mise en œuvre en cours entre juillet 2022 et juin 2023, 80 étaient destinés à soutenir directement l'apprentissage. Parmi ces financements, plus de 78 % ont soutenu une évaluation des acquis scolaires, 71 % étaient consacrés aux manuels scolaires et au matériel d'apprentissage, et 55 % visaient à améliorer les programmes et les normes d'apprentissage. Au total, 51 financements (62 %) ont soutenu l'éducation de la petite enfance et 75 financements (68 %) ont financé des activités en faveur des enseignants. Le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage reste une priorité pour les financements imminents du GPE et plusieurs pays partenaires l'ont identifié comme faisant partie de leurs réformes prioritaires dans les récents pactes de partenariat.

## OBJECTIFS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

**En résumé :** Grâce aux analyses des facteurs favorables qui étayent les pactes de partenariat, les pays ont souligné la nécessité de bénéficier d'un financement national considérablement accru en faveur de l'éducation, tout en insistant sur l'importance de disposer de données fiables et de meilleure qualité pour garantir que les engagements financiers se traduisent par des

dépenses plus conséquentes dans les domaines les plus urgents. L'harmonisation des financements du GPE s'est améliorée, mais la coordination sectorielle reste entravée par les difficultés à favoriser un dialogue informé et largement représentatif entre les partenaires. L'utilisation des fonds s'est améliorée et les financements en cours ont été essentiellement consacrés à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'amélioration de l'équité entre les genres.

Pour atteindre le but du plan stratégique GPE 2025, il convient d'identifier et de surmonter les obstacles à la transformation des systèmes éducatifs. Le modèle opérationnel du GPE comprend les trois étapes interdépendantes suivantes, conçues pour soutenir les pays partenaires : 1) le diagnostic systémique et l'analyse des facteurs favorables ; 2) la hiérarchisation des réformes dans le cadre de l'élaboration de pactes de partenariat ; et 3) la mise en œuvre, l'apprentissage et l'adaptation par le biais de financements. Ces étapes se reflètent dans les trois objectifs au niveau des pays.

### Objectifs no 1 et 2 au niveau des pays : Planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre, et action concertée et financement coordonné

Pour identifier les réformes prioritaires dans leurs pactes de partenariat, les pays partenaires doivent d'abord coordonner avec leurs groupes locaux des partenaires de l'éducation pour analyser la situation des quatre facteurs favorables à la transformation du système éducatif : le financement national de l'éducation, la planification sectorielle intégrant la notion de genre, la disponibilité et l'utilisation des données, ainsi qu'une coordination sectorielle efficace.

Un groupe consultatif technique indépendant (GCTI) évalue la situation des facteurs favorables afin d'aider les pays partenaires à identifier les principaux obstacles aux réformes prioritaires. En décembre 2022, le groupe consultatif technique indépendant avait évalué les facteurs favorables de 16 pays, comme indiqué dans le présent rapport. Trente-sept autres pays et États avaient mené à bien l'évaluation du groupe consultatif technique indépendant en mi-novembre 2023 (ces derniers ne sont pas mentionnés dans le présent rapport). En s'appuyant sur les analyses des facteurs favorables, 33 pays partenaires avaient également achevé leurs pactes de partenariat en mi-novembre 2023.

Les analyses des facteurs favorables ont confirmé que le financement national représentait toujours l'un des défis les plus urgents du secteur de l'éducation. Pour 12 des 16 pays partenaires, le groupe consultatif technique

indépendant a accordé une priorité élevée à l'équité, à l'efficacité et au volume du financement national.

En ce qui concerne le financement national, la proportion de pays partenaires ayant atteint le seuil de 20 % des dépenses consacrées à l'éducation ou ayant augmenté leur part de ces dépenses a diminué, dès lors que celles-ci sont passées de 64,8 % en 2021 à 60 % en 2022. La part moyenne des dépenses consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales en 2022 était inférieure à son niveau de 2019 de 1,3 point de pourcentage, ce qui montre que les dépenses publiques consacrées à l'éducation subissent encore les effets de la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, le ralentissement de la croissance économique, l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont exercé une pression supplémentaire sur les finances publiques.

Les analyses des facteurs favorables ont révélé que les engagements globaux en faveur du financement de l'éducation ne génèrent souvent pas une augmentation du financement national. Les 16 pays partenaires qui ont effectué une analyse des facteurs favorables ont tous montré des déficits de financement dans leurs plans de l'éducation. Parmi les causes de ces déficits de financement figurent des projections budgétaires irréalistes, de faibles taux d'exécution du budget de l'éducation, des augmentations insoutenables des dépenses publiques et une faible capacité à mobiliser des recettes.

Le manque de dépenses publiques consacrées à l'éducation accroît la charge financière des ménages tout en aggravant les problèmes d'équité, et une allocation ou une utilisation inefficace des ressources peut également nuire aux résultats scolaires, même dans les pays ayant les capacités d'accroître leurs dépenses. Les taux élevés d'abandon scolaire et de redoublement, les fortes inégalités dans les ratios élèves-enseignants entre les districts, l'absentéisme des enseignants et le manque de motivation figurent également parmi les principaux obstacles qui empêchent d'utiliser efficacement les ressources consacrées à l'éducation.

Le groupe consultatif technique indépendant a attribué une priorité élevée au facteur favorable lié aux données et aux éléments factuels dans sept pays partenaires, ainsi qu'au facteur favorable relatif à la planification et au suivi sectoriels intégrant la notion de genre dans quatre pays. Il a également attribué une priorité élevée à la coordination sectorielle dans trois pays.

En ce qui concerne les données et les éléments factuels, le nombre de pays partenaires qui communiquent à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) des données sur

au moins 10 des 12 indicateurs clés relatifs aux résultats, à la prestation de services et au financement a diminué depuis 2019. Les analyses des facteurs favorables ont mis en évidence des faiblesses dans les systèmes statistiques qui ont empêché de produire, de recueillir et d'analyser des données de qualité aux niveaux national et infranational.

Les 16 pays partenaires qui ont effectué une analyse des facteurs favorables avant décembre 2022 ont tous constaté des insuffisances de financement dans leurs plans de l'éducation. Les autres insuffisances concernent notamment les problèmes de coordination lors de la planification entre les entités gouvernementales centrales et locales, les faibles mécanismes de suivi intégrant la notion de genre, ainsi qu'un dialogue sectoriel inefficace qui entrave la coordination sectorielle.

Malgré l'existence de mécanismes de coordination formels, le dialogue sectoriel a été entravé par le nombre élevé de partenaires actifs dans chaque région, ainsi que par l'irrégularité des réunions du groupe local des partenaires de l'éducation et par le manque de représentation et d'engagement de certains acteurs locaux. Le nombre de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des représentants d'organisations de la société civile et d'associations d'enseignants est resté stable en 2022. Toutefois, sur les six pays qui ont rejoint le GPE en 2022, un seul a indiqué que des associations d'enseignants faisaient partie de son groupe local des partenaires de l'éducation.

L'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux et l'utilisation de modalités harmonisées pour apporter le soutien du GPE aux pays partenaires se sont améliorés en 2023. La part des financements alignés par volume de financement a augmenté d'environ 4 points de pourcentage pour atteindre 53,6 % entre 2022 et 2023. La part des financements alignés en 2023 est supérieure à la moyenne de 48 % observée au cours des huit dernières années depuis 2015. La proportion de financements du GPE utilisant des modalités harmonisées a augmenté et est passée de 59 % en 2022 à 62,4 %.

Par l'intermédiaire de ses multiples guichets de financement spécialisés, le financement pour le renforcement des capacités du système du GPE a continué d'offrir aux pays partenaires un outil permettant de réduire les obstacles qui nuisent au système, y compris la nécessité d'une assistance harmonisée. La mise en œuvre du financement pour le renforcement des capacités du système dans le cadre de tous les guichets de financement était en bonne voie.



### Objectif n° 3 au niveau des pays : Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

Le soutien financier du GPE aux pays s'articule autour des cinq piliers suivants : 1) le financement pour la transformation du système ; 2) le financement pour le renforcement des capacités du système ; 3) l'Accélérateur de l'éducation des filles ; 4) les capacités stratégiques ; et 5) les mécanismes de financement innovants, tels que le fonds à effet multiplicateur du GPE. En juin 2023, le GPE avait approuvé deux financements pour la transformation du système, un financement au titre du fonds à effet multiplicateur associé à un financement pour la transformation du système, un financement au titre du fonds à effet multiplicateur associé à un Accélérateur de l'éducation des filles, six financements au titre du fonds à effet multiplicateur uniquement et 56 financements pour le renforcement des capacités du système. Le flux des financements dans le cadre du GPE 2025 devrait s'accroître, dès lors que 22 financements pour la transformation du système seront probablement approuvés en 2024, d'après les 33 pactes de partenariat achevés en mi-novembre 2023.

La taille globale du portefeuille de financements en cours (principalement constitué de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020) a diminué, en passant de 2,9 milliards de dollars en juin 2022 à 2,7 milliards de dollars en juin 2023. Cette baisse s'explique notamment par la clôture de 53 financements de mise en œuvre, dont 33 étaient des financements accélérés liés à la pandémie de COVID-19. L'utilisation des fonds pour les financements de mise en œuvre a continué d'augmenter progressivement comme les années précédentes, en passant de 470 millions de dollars en juin 2022 à 521 millions de dollars en juin 2023.

L'enseignement et l'apprentissage ont représenté les principaux domaines d'investissement pour les financements de mise en œuvre du GPE en cours et ont bénéficié de 834 millions de dollars (soit 33 % du volume des financements de mise en œuvre). De même, 33 % des financements de mise en œuvre en cours ont été alloués à des activités intégrant les questions des genres. Les financements du GPE ont également soutenu des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, à hauteur de 224 millions de dollars (soit 9 %). Même si l'apprentissage fait partie des domaines prioritaires des financements du GPE, un examen des rapports de fin d'exécution des financements a mis en évidence que les problèmes de disponibilité des données nous empêchent de mesurer les progrès accomplis au niveau des résultats d'apprentissage.

En juin 2023, l'évaluation de la mise en œuvre de 67 financements a montré que 38 d'entre eux (57 %) étaient en voie d'atteindre leurs objectifs globaux, ce qui représente une baisse par rapport aux 64 % de l'année précédente. Toutefois, la mise en œuvre devrait s'accroître étant donné que la plupart des financements en retard ont pris des mesures correctives ou sont sur le point d'en prendre. Neuf financements sur dix ayant soumis un rapport de fin d'exécution avant juin 2023 ont atteint leurs objectifs.

Entre juillet 2022 et juin 2023, les financements de mise en œuvre du GPE en cours ont permis de distribuer 48 millions de manuels scolaires, de former 481 000 enseignants et de construire ou de rénover 6 664 salles de classe. Depuis le début du plan stratégique GPE 2025, le GPE a atteint 227 millions d'enfants, soit 35 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans les 68 pays qui bénéficient de financements et qui ont communiqué cette donnée.

### OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NATIONALE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS DURABLES

**En résumé :** *Le GPE a réitéré son engagement envers le partage des connaissances entre les partenaires, ainsi que son soutien à la société civile, en octroyant un financement complémentaire de près de 150 millions de dollars aux deux initiatives du GPE, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) et L'Éducation à voix haute. Les projets pilotes de capacités stratégiques entrepris dans sept pays sont en voie d'atteindre leurs objectifs, et un financement complémentaire d'un montant de 4 millions de dollars a été approuvé. Le GPE a également obtenu plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancement grâce au fonds à effet multiplicateur du GPE et à d'autres instruments de financement innovants.*

L'objectif intermédiaire du GPE vise à mobiliser les connaissances et les capacités du partenariat par l'intermédiaire des programmes du KIX, de L'Éducation à voix haute et des capacités stratégiques, ainsi qu'à mobiliser des financements destinés à soutenir la transformation des systèmes des pays partenaires.

De 2021 à 2023, les programmes de recherche et de connaissances financés par le KIX ont été utilisés dans 116 cas pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques éducatives à travers 70 pays. Le genre, l'équité et l'inclusion sociale ont été pris en compte dans 72 cas.

Le mécanisme du KIX a été prolongé jusqu'en 2027, avec une enveloppe additionnelle de 88 millions de dollars, ce qui porte son budget à plus de 165 millions de dollars.

Les organisations de la société civile se sont appuyées sur le financement de L'Éducation à voix haute pour influencer la planification, le dialogue ou le suivi sectoriels de l'éducation dans 37 pays de 2021 à 2023. Le fonds de L'Éducation à voix haute a également été prolongé jusqu'en 2027 avec une enveloppe additionnelle de 60 millions de dollars, ce qui porte son financement total à 133 millions de dollars.

En 2023, les initiatives de capacités stratégiques du GPE ont apporté un soutien technique à sept pays partenaires, soutenu par une allocation initiale d'un montant de 2 millions de dollars dans les domaines des systèmes éducatifs intégrant le climat, du leadership en données sur l'éducation, ainsi que du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage. Le Conseil d'administration du GPE a approuvé une allocation supplémentaire de 4 millions de dollars en faveur des initiatives de capacités stratégiques.

Sur les près de 4 milliards de dollars que les bailleurs de fonds se sont engagés à verser au Fonds du GPE pour la période 2021-2025, 38,4 % des annonces de contribution ont été honorées à la fin juin 2023. Au total, 24 bailleurs ont versé 1,46 milliard de dollars au Fonds du GPE (802 millions de dollars en 2022 et 660 millions de dollars en 2023).

Le GPE cherche à débloquer d'autres ressources externes pour l'éducation grâce à un ensemble d'instruments de financement innovants conçus pour attirer les cofinancements de divers partenaires. En juin 2023, ces mécanismes représentaient un total de 439,9 millions de dollars en financements au profit de 27 pays partenaires, en mobilisant plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancement par le biais du fonds à effet multiplicateur du GPE avec 1,4 milliard de dollars, du GPE 1 : 1 avec 48 millions de dollars, de Debt2Ed avec 77,1 millions de dollars, de SmartEd avec 160 millions de dollars et de la mobilisation renforcée avec 27,5 millions de dollars.

L'aide publique au développement (APD) des bailleurs de fonds du GPE au secteur de l'éducation a légèrement augmenté en 2021, malgré une baisse de l'aide totale à l'éducation. En 2021, le volume de l'APD au secteur de l'éducation a diminué de 1,4 milliard de dollars après cinq années de croissance soutenue. Les bailleurs de fonds du GPE ont toutefois augmenté leur aide au secteur de l'éducation de 400 millions de dollars entre 2020 et 2021. La part de l'APD consacrée à l'éducation par les bailleurs du GPE dans le total des décaissements de l'APD consacrée à l'éducation s'élevait à 64,1 % en 2021, contre 57,3 % en 2020.